## Ecole Maternelle du Chat Perché

Conseil d’école du 3 novembre 2020

participants :

Ecole : Mesdames MAZEAS, COJEAN, ANDRIEUX, CHAUVIERE et Messieurs JARNOIN, LE PICHON et GOUZARCH

Mairie : Madame ROUX et Messieurs BESNARD et CONSIGLI

Atsem : Mesdames REME et GAUTIER-PIEL

RPE : Mesdames ANET, BOUSQUET, SABOURIN et Monsieur BIET

Excusées : Mme LE TORTOREC

# Installation du nouveau conseil d’école

Les représentants territoriaux :

M. Vincent CONSIGLI, représentant de la commune,

Mme Catherine ROUX, adjointe à La Petite Enfance-Enfance-Jeunesse et Affaires Scolaires,

M. Cédric BESNARD, Directeur Scolaire-Enfance-Jeunesse-Sport.

Les professeurs de l’école et leur directeur :

M. Bertrand GOUZARCH, classe de TPS/PS et directeur,

Mme Malika COJEAN, classe de TPS/PS,

Mme Sylvie CHAUVIERE, classe de PS/MS,

Mme Sylvie MAZEAS, classe de MS,

Mme Hélène LE TORTOREC, classe de GS,

Mme Stéphanie ANDRIEUX, classe de GS,

M. Ronan LE PICHON, classe de MS/GS.

Les représentants de parents d’élèves élus :

Mme Sandra GIOIA (enfant en PS),

Mme Stéphanie GORECKI (enfant en PS),

M. Jean-Baptiste RUBIN (enfant en PS),

Mme Myriam ANDRIEUX (enfant en MS),

M. Gildas BIET (enfant en MS),

Mme Bénédicte HUYNH-SABOURIN (enfant en MS),

Mme Marjorie RICHARD-LAINE (enfant en MS),

Mme Marie ANET (enfant en GS),

Mme Stéphanie BOUSQUET (enfant en GS),

Mme Tifenn BOUVET (enfant en GS),

Mme Lucie CALLENS (enfant en GS),

Mme Céline CHARBONNIER (enfant en GS),

Mme Anne-Elise MENARD (enfant en GS).

# Résultats des élections des Représentants de Parents d’Elèves (RPE)

Nombre d’inscrits : 326

Nombre de votants : 177

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Taux de participation : 54.29 %

Ce taux de participation est élevé et a pu peser dans les négociations pour l’ouverture d’une 7e classe cette année.

13 RPE élus : 7 titulaires et 6 suppléants

# 7e classe en situation de fermeture conditionnelle finalement ouverte

L’académie a placé la 7e classe de l’école en fermeture conditionnelle, malgré les prévisions d’inscriptions remontées par le directeur.

A la rentrée, le nouvel inspecteur de circonscription est venu compter les élèves présents. Une bonne collaboration s’est faite entre l’école, la mairie et les RPE, ayant permis à l’inspecteur de rencontrer les élus ainsi que les RPE pour appuyer la demande d’ouverture de la 7e classe.

Après décompte, rencontres et discussions, l’académie a statué pour rouvrir la 7e classe.

Il est à noter que les prévisions d’inscriptions faites par le directeur sont plutôt justes à chaque rentrée, et qu’en plus des élèves décomptés le jour de la rentrée, il y en a eu des nouveaux.

Il semble cependant compliqué de maintenir cette 7e classe à la rentrée prochaine. La décision sera prise en février prochain.

# Effectifs des classes au moment du CE

Classe de M. Bertrand GOUZARCH : 8 TPS + 21 PS (=29)

Classe de Mme Malika COJEAN : 8 TPS + 21 PS (=29)

Classe de Mme Sylvie CHAUVIERE : 14 PS + 23 MS (=27)

Classe de Mme Sylvie MAZEAS : 28 MS

Classe de Mme Hélène LE TORTOREC : 26 GS

Classe de Mme Stéphanie ANDRIEUX : 26 GS

Classe de M. Ronan LE PICHON : 6 MS + 19 GS (=25)

Soit 16 TPS, 56 PS, 47 MS et 71 GS = 190 élèves

# Projets d’école et projets de classe

Thèmes de l’année : la terre, le feu et l’air

Les sorties et activités planifiées sont susceptibles d’évoluer en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie du Covid-19.

* Animation avec M. Lefeuvre, guide naturaliste sur Acigné, au mois de Mai
	+ Visite à son domicile sur son terrain, avec découverte d’un écosystème qu’il établira selon les thèmes de l’année (insectes, araignées, mollusques…)
	+ Visite en duo avec l’intervention de Tricontine, conteuse locale.
	+ L’idée serait de fonctionner par demi groupe : l’un qui écoute des histoires de Tricontine pendant que l’autre découvre l’écosystème animalier présenté par M Lefeuvre (comme cela avait été fait il y a 2 ans sur le thème de l’eau)
* L’équipe enseignante privilégie les activités et sorties proches de l’école, afin de se donner le plus de chances qu’elles soient maintenues, en raison du contexte sanitaire très changeant.
* Il est également envisagé de faire intervenir des animateurs au sein de l’école, pour proposer des activités dans le respect des règles sanitaires au sein de l’établissement
* Les animations à la médiathèque sont arrêtées

# Bilan financier

En fin d’année scolaire 2019/2020, il y avait 2490 € dans la coopérative

Suite à l’annulation des différents évènements programmés en mars et juin 2020 du fait du confinement, toutes les réservations ont été remboursées. De fait, l’école démarre avec +7300€ en caisse.

C’est pourquoi l’école n’a proposé une participation que de 5€ à l’OCCE, contre 10€ les années précédentes.

# Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC sont maintenues. Elles ont commencé semaine 45, les lundis, mardis et jeudis midi. Elles seront proposées aux élèves identifiés par les enseignants, en groupe de 2 à 3 élèves.

# Hommage à M. Samuel PATY

L’hommage national prévu à l’école a concerné uniquement les GS.

Il a consisté surtout à partager les valeurs de l’école : à quoi sert l’école, apprendre à vivre ensemble…

# Questions diverses des RPE

## Contexte sanitaire

**Question des RPE :** Dans ce contexte sanitaire, certains parents ont pu faire remonter que la rentrée des TPS/ PS a été particulièrement douloureuse. Grâce à la vigilance et bienveillance des enseignants et de la direction, de nouvelles modalités d’accueil ont pu être prises très rapidement. Nous les remercions pour cette réactivité. Le manque d’implication des parents d’élèves dans la mise en place de nouveaux protocoles lors du confinement/ déconfinement a été un des sujets principaux lors du dernier conseil d’école. La demande de communication auprès des RPE a été entendue par les élus et le corps enseignant. Les RPE s’interrogent sur le fait de ne pas avoir été impliqués sur le protocole de rentrée?

**Réponse :** Les élus ainsi que l’équipe enseignante informent que les protocoles ne sont partagés par le ministère que quelques jours avant mise en application. Cela demande donc une forte réactivité entre la mairie et l’école pour établir des organisations et se coordonner. Il est rappelé aux RPE qu’ils n’ont pas de pouvoir décisionnel dans ce domaine. Si cela est possible, la mairie et l’école pourront solliciter les RPE à titre consultatif dans les dispositions à mettre en place au regard du contexte sanitaire, mais cela n’a pas été possible jusqu’à présent.

## Hommage à M. Samuel PATY

**Question des RPE :** Suite à l’attentat ayant eu lieu le vendredi 16 octobre, et des directives ministérielles qui semblent se mettre en place, comment le sujet va-t-il être abordé auprès des GS. Serait-il possible d’en informer les parents le plus tôt possible afin qu’ils puissent accompagner le message des enseignants ?

**Réponse :** L’hommage national prévu à l’école a concerné uniquement les GS.

Il a consisté surtout à partager les valeurs de l’école : à quoi sert l’école, apprendre à vivre ensemble…

## REM et serviettes

**Question des RPE :** A la cantine, il semblerait qu’il n’y ait plus de serviettes en tissu mais des serviettes en papier. Nous nous questionnons sur la raison de ce changement, est-ce le contexte sanitaire ?

**Réponse :** Il a été décidé de substituer les bavoirs en tissu qui s’enfilent « par la tête » par des serviettes en papier, afin de réduire le plus possible les surfaces de contact entre les enfants et le personnel de la mairie, afin de limiter les risques de contamination. Cela restera en place tant que la situation sanitaire ne permettra pas de repasser aux bavoirs lavables.

## Urinoirs

**Question des RPE :** Est-il possible d'encourager les petits garçons à s'essuyer après utilisation de l'urinoir par une mise à disposition de papier toilette? Il n'y a pas de papier - et nous comprenons qu'il ne faut pas mettre de papier dans l'urinoir - mais à leur âge, les infections peuvent vite arriver. Une petite poubelle à papier près des urinoirs est-elle aussi envisageable ?

**Réponse :** L’équipe enseignante informe qu’il y a du papier près des toilettes pour les garçons qui le souhaitent, et qu’ils peuvent utiliser les toilettes s’ils le préfèrent. Il n’est pas considéré comme sain le fait d’ajouter une corbeille de papier près des urinoirs.